

L'éclairage raisonné

Pour un éclairage respectueux de tous les écosystèmes



En ville aussi bien que dans les zones rurales, la faune, la flore et les humains se partagent le territoire et tentent, chacun à leur rythme, de satisfaire leurs besoins en interagissant avec leur environnement. Au cœur de cette organisation, qui diffère d'une zone à l'autre, l'éclairage a fait sa place. Déployée par et pour l'homme, la lumière artificielle nocturne apporte confort et sécurité aux uns en empiétant sur le bien-être des autres. Après quelques décennies d'éclairage anarchique, un rééquilibrage s'avère nécessaire. Fabricants, autorités et citoyens ont un rôle capital à jouer.

Un constat nécessaire : trop de lumière inappropriée

Clé de voûte du sentiment de sécurité que l'Homme cherche à s'assurer lors de ses déplacements nocturnes, l'éclairage artificiel extérieur est devenu un maillon indispensable dans la vie économique et sociale des sociétés occidentales. Le besoin d'éclairage dans les pays en développement est d'ailleurs de plus en plus exprimé. Mais outre le poids que cela représente dans la facture énergétique des collectivités (presque la moitié), l'éclairage artificiel extérieur est la plupart du temps intrusif pour les animaux et le règne végétal.

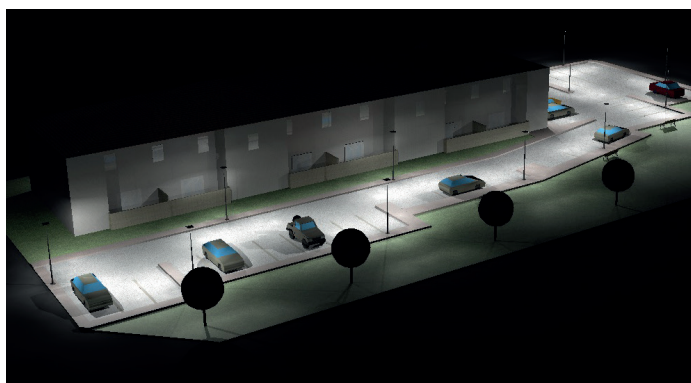
Un raisonnement indispensable : comprendre, cibler, concilier

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) fait état d'études ayant démontré les effets néfastes de l'éclairage public sur l'équilibre de la faune et de la flore. De nombreuses espèces voient leurs comportements modifiés en raison d'une lumière non appropriée. Chiroptères, poissons, insectes ou autres amphibiens subissent une pression extérieure qui perturbe leur alimentation, leur reproduction, leurs déplacements ou encore leur rapport aux autres espèces. Même si d'autres recherches sont nécessaires pour approfondir les connaissances, l'évidence d'un dérèglement devrait alerter l'ensemble des acteurs de la filière et la réflexion présider à tout projet d'éclairage. Au-delà de l'expression d'une politique urbaine, au profit de laquelle on décide de montrer ou de cacher certains espaces de la ville, interrogeons-nous de manière plus globale sur la quantité de lumière à délivrer, la cible exacte à éclairer, les zones où l'obscurité doit être respectée.

Exemple d'éclairage résidentiel inapproprié avec une grande déperdition de lumière :



Même configuration avec un éclairage mieux dirigé et mieux quantifié :



Les solutions à favoriser : une quantité de lumière dictée non plus par le produit mais par le besoin

Les pouvoirs de la LED : en finir avec les solutions figées

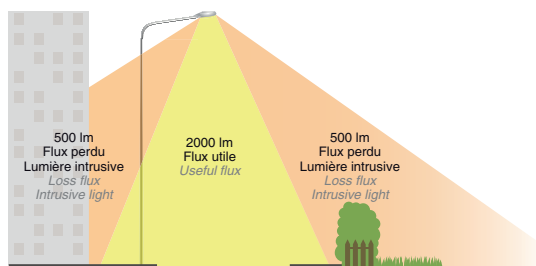


Pour des raisons évidentes de sobriété énergétique et de précision du flux lumineux, Ragni préconise l'adoption systématique de la LED. Autorisant une flexibilité de la lumière, les dispositifs de gestion de l'éclairage sont ses meilleurs alliés. Détection, gradation, programmation, communication entre points lumineux, etc. L'optimisation passe par l'adaptabilité au vivant. Ragni s'efforce de rendre tous ses produits compatibles avec ces solutions. Grâce à l'interopérabilité des luminaires et des sources d'éclairage, les fabricants, les bureaux d'études et les installateurs sont invités à s'entendre sur les connaissances du milieu à éclairer, ses usages et ses évolutions. Par ailleurs, les températures

de couleur les plus chaudes semblent moins intrusives et moins perturbatrices. Ragni propose des leds ambrées, potentiellement plus favorables au respect de la biodiversité.

ULOR 0%

Notre bureau d'études veille à concevoir des optiques dirigeant le flux lumineux dans un angle inférieur à 75°. Le flux dirigé au-dessus de cet angle doit être limité au maximum car éclairer la nature est un parti pris qui dérègle les phénomènes de photosynthèse. De même, l'éclairage extérieur n'est pas destiné à s'introduire dans les habitations.



Etape obligatoire : l'étude photométrique

Nous vous invitons à demander une étude personnalisée pour votre projet auprès de notre bureau d'études. Elle nous permettra de mieux définir votre besoin d'éclairage en fonction de l'usage des lieux et de la temporalité, conformément à la norme NF EN 13201 sur l'éclairage public. La lumière dépendant de l'obscurité, l'étude photométrique permet de produire des simulations et de se concentrer sur les zones utiles afin de limiter la quantité de lumière nécessaire. Ragni vous accompagne tout au long de votre projet pour un éclairage durable et raisonné.

Les acteurs de la filière éclairage s'engagent



Ragni est membre de l'AFE. Association à but non lucratif, l'Association Française de l'Éclairage émet des recommandations liées à l'éclairage public et a publié plusieurs fiches sur les problématiques environnementales induites par la lumière extérieure artificielle. Elle travaille conjointement avec l'Unité Mixte de Service Patrimoine Naturel (UMS PatriNat) sous la tutelle du Muséum national d'Histoire naturelle sur les problématiques de la biodiversité soulevées par l'éclairage nocturne.



Le Syndicat de l'éclairage est un syndicat professionnel réunissant les fabricants de matériels d'éclairage. Il encourage les pratiques responsables et produit des guides et brochures à destination des décideurs pour les sensibiliser à l'éclairage juste. Consultez notamment le document « [Éclairer juste : brochure sur l'éclairage public](#) ».